

L'Épiphanois

Municipalité de Saint-Épiphane

Mon choix
de vie? Une vie
de choix!

Municipalité de
Saint-Épiphane

www.saint-epiphane.ca

ÉDITION MARS 2015

DANS CE NUMÉRO

Mot du maire
Résolutions
Offres d'emploi
Avis à la population
Location de casiers
Dons équipements sportifs
Offres diverses
Action chômage Kamouraska
Formation le Réflexe Aîné
Atelier d'informations
Les Diabétiques - Amis du KRTB
La Fabrique de Saint-Épiphane
Caisse Desjardins Viger & Villeray
La Page Santé
Bulletin de sécurité incendie
Atelier sur les semis—MRC
Bibliothèque
Club emploi -carrière
Dates séances du conseil 2015
Numéros de téléphone

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Mardi
13h30 - 16h
Mercredi
13h30 - 16h
Jeudi
9h - 12h / 13h30 - 16h
Vendredi
9h - 12h

CALENDRIER DE COLLECTES 2015 CORRIGÉ

Une erreur s'est glissée dans le calendrier de collectes 2015 que vous avez reçu en février dernier, vous trouverez ci-joint le nouveau calendrier corrigé qui le remplace.

OFFRES D'EMPLOI

La Municipalité est présentement à la recherche de candidatures pour les postes suivants :

- ⇒ Animateurs(trices) du Camp de jour 2015 ;
- ⇒ Chargé(e) de projet en loisir ;
- ⇒ Manœuvre saisonnier (voir à l'intérieur).

CASIERS AU CHALET DES PATINEURS

Un rappel pour celles et ceux qui ont oublié leurs patins et autres objets dans les casiers du chalet des patineurs (voir à l'intérieur).

ATELIER SUR LES SEMIS—LES JARDINS COMMUNAUTAIRES ET COLLECTIFS

Le Lundi 6 avril à 19h00 (plus de détails à l'intérieur)

OFFRE D'EMPLOI—MANOIR SAINT-ÉPIPHANE

(Détails à l'intérieur).

MOT DU MAIRE



Chers amis(es),

Madame, Monsieur,

L'hiver tire à sa fin et il s'agit de l'un des hivers les plus froids enregistrés au Québec depuis plus de 100 ans. Ceci aura sans doute des répercussions négatives sur notre budget municipal. Nous avons eu moins de neige mais beaucoup de vents, ce qui nous a obligé de sortir régulièrement les charrues.

INCENDIE

Pour ce qui est de l'achat du camion de pompier, celui-ci devrait nous être livré avec un peu retard soit à la fin de juin 2015. Aussi, nous avons changé les portes de la caserne incendie ce qui devrait avoir pour effet de diminuer les coûts de chauffage. Ce changement n'était pas un luxe mais une priorité, au même titre que le renouvellement de la majorité des habits de combat (bunkers) qui étaient presque tous désuets, à 2 000 \$ l'unité ça paraît au budget... Il faudra aussi compter sur la formation des pompiers volontaires afin de se tenir à jour et renouveler l'équipe pour améliorer au maximum la force de frappe.

ÉTANGS AÉRÉS / RÉSERVOIR D'EAU

Les travaux aux étangs aérés sont maintenant terminés et tout l'argent de la taxe d'assise sur l'essence a été investi. Toutes les factures reliées à ces travaux ont été envoyées au comptable et aux fonctionnaires du gouvernement pour vérification et approbation pour recevoir le dernier paiement. Nous espérons recevoir un retour très bientôt, car ceci doit être réglé (taxe d'assise sur l'essence 2010-2013) avant d'entreprendre les démarches pour la rénovation intérieure et extérieure du réservoir d'eau avec l'argent de la taxe d'assise sur l'essence 2014-2018. Ces travaux devraient en principe avoir lieu cet été.

LOISIRS

Présentement, je travaille aussi sur le projet du Centre des loisirs, mais aucune décision n'a été prise à ce sujet. Une séance d'information sera offerte aux citoyens lorsque le conseil municipal aura pris un enlèvement sur la suite des choses... En attendant, nous avons loué la « nef » de l'église pour 1 an avec l'approbation de la Fabrique et du Diocèse. Alors, pour réservation ou information, veuillez communiquer au bureau municipal, il y a aussi le chalet des patineurs qui est disponible pour location, en attendant une décision sur la suite des choses. Pour ce qui est des loisirs, une entente était presque conclue avec la Municipalité de Saint-Paul-de-la-Croix à propos de l'embauche d'une personne ressource commune qui se serait occupée des loisirs des deux municipalités. Malheureusement, cette municipalité s'est désistée alors nous repartons à zéro. Pour les prochains mois, nous procéderons à l'ouverture d'un poste temporaire à horaire variable, en privilégiant les candidatures locales, pour s'occuper de différentes activités comme le Camp de jour, les animateurs(trices) durant la saison estivale, la personne devra également aider et supporter le Comité de bénévoles des loisirs lors de l'organisation du Festival, s'occuper de la Politique Familiale, etc... Finalement, nous sommes aussi en discussion avec une autre municipalité pour l'embauche d'une ressource en loisir à temps partiel.

COLLECTE À 3 VOIES / MATIÈRES ORGANIQUES

Au sujet de la collecte des matières organiques (bac brun), plusieurs personnes ont manifesté leur désaccord. Sachez que ce processus est en fonction depuis plusieurs années dans d'autres municipalités et avec toutes les règles que le gouvernement nous impose sur les gaz à effet de serre, la MRC et nous n'avons plus le choix que d'y adhérer à cause des coûts des traitements des déchets qui montent en flèche. La seule façon de maintenir les coûts le plus bas possible et peut-être même, à moyen terme, de les diminuer, est de participer à cette collecte. Rappelez vous quand les bacs bleus sont arrivés personne ou presque n'y croyait mais, aujourd'hui nous pouvons constater que c'est une réussite. Moi-même, je ne voyais pas le bac brun d'un bon œil mais, j'ai commencé à le faire et je vous assure que cela donne des résultats significatifs car après quelques semaines mon bac vert était deux fois moins rempli qu'auparavant. Alors, si l'ensemble des citoyens de la MRC y participe, ce sera sûrement un succès mais pour ce faire, l'usine de biométhanisation devra recevoir les matières de vos bacs bruns. À moyen terme, des profits permettront à chaque municipalité de recevoir des redevances, comme celles que nous recevons pour les éoliennes. Le succès de ce projet n'appartient qu'à nous tous...

Alors sachez que moi et les membres du conseil travaillons du mieux que nous pouvons en ces temps difficiles, d'austérité.

Au plaisir,

Renald Côté, maire.

418-862-0052 poste 45



15.03.067

DEMANDE D'ACCRÉDITATION VILLAGE D'ACCUEIL CHEMIN DE SAINT-RÉMI

ATTENDU QUE pour être en mesure d'héberger les marcheurs du Chemin de Saint-Rémi, la Municipalité doit obtenir l'accréditation Village d'accueil Chemin de Saint-Rémi, délivrée par la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Sébastien Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'organisation Chemin de Saint-Rémi à prendre en charge la demande d'accréditation auprès de la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), au nom de la Municipalité de Saint-Épiphanie, et d'en assumer les coûts.

15.03.075

DEMANDE À LA COMMISSION SCOLAIRE – PROJET DE GARDERIE SCOLAIRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-SOUIRE

ATTENDU QUE la mise en place d'un service de garde scolaire pour les enfants fréquentant les écoles de Notre-Dame-du-Sourire et l'École Riou rejoignent les valeurs qui accompagnent la Vision de la MRC de Rivière-du-Loup, soit celle d'accorder une importance accrue à la famille, particulièrement aux jeunes ;

ATTENDU QUE le plan de travail du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup a comme action de valoriser et de soutenir le partenariat et la coopération entre les municipalités, dans la réalisation de projets et dans les ententes inter-municipales de services de proximité ;

ATTENDU QUE depuis 4 ans, des parents déposent une demande à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup afin d'obtenir ce service qui est sous sa responsabilité et que les parents expriment leurs besoins en ce sens ;

ATTENDU QUE la mise en place du service de garde scolaire ne doit pas justifier une coupure du service de transport ou tout autre service offert aux élèves de Saint-Épiphanie et de Saint-François-Xavier-de-Viger ;

ATTENDU QU'un service de garde scolaire vient appuyer les efforts que déploient les municipalités à maintenir et attirer de jeunes familles ;

ATTENDU QUE la MRC de Rivière-du-Loup a accordé son appui à la mise en place d'un service de garde scolaire et ce unanimement, lors de la séance du 19 février 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Vallier Côté et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal de Saint-Épiphanie appuie le comité de parents bénévoles et demande à la Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup de répondre favorablement à la réalisation du service de garde scolaire à l'école Notre-Dame-du-Sourire à Saint-Épiphanie, en réponse aux besoins manifestés par les parents, pour le bien des enfants des municipalités de Saint-François-Xavier-de-Viger et de Saint-Épiphanie.



Appel de candidatures Chargé de projet en loisirs

La Municipalité de Saint-Épiphane procède actuellement au recrutement de candidatures pour un poste temporaire à horaire variable de chargé de projet en loisirs.

Mandat :

Sous la responsabilité de la direction générale et en collaboration avec l'employé responsable des loisirs, le cas échéant, le chargé de projet aura pour mandat d'organiser et de superviser le Camp de jour 2015, la saison de soccer 2015, mettre à jour la Politique familiale de la Municipalité ainsi que de travailler sur le projet à pied, à vélo, ville active.

Sommaire des tâches :

Planifier, organiser et gérer le Camp de jour ;
Superviser les animatrices du Camp de jour ;
Participer aux sorties du Camp de jour ;
Planifier, organiser et gérer la saison de soccer ;
Mettre à jour la Politique familiale de la Municipalité ;
Évaluer et travailler sur le projet, à pied, à vélo, ville active et soumettre un rapport final.

Exigences :

Posséder une expérience de travail avec les jeunes ;
Bien connaître le milieu socio-économique de Saint-Épiphane ;
Formation en secourisme d'urgence ou général un atout ;
Avoir un bon sens de l'organisation ;
Faire preuve d'autonomie et d'un bon jugement ;
Être disponible pour travailler à temps partiel, par mandats (heures variables) et ce, sur une période de plusieurs mois.

Conditions de travail :

Le salaire et les horaires sont à déterminer.

La date limite pour postuler est le **vendredi 10 avril 2015 à midi**. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, à l'attention de monsieur Nicolas Dionne, directeur général, au 280, rue Bernier, Saint-Épiphane, G0L 2X0, ou par courriel à : direction@saint-epiphane.ca. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphane. Le masculin est employé uniquement dans le but d'alléger le texte. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphane. **En raison du travail avec des mineurs, un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires devra obligatoirement être complété.**



Appel de candidatures Trois animateurs (trices) du Camp de jour

La Municipalité de Saint-Épiphane procède actuellement au recrutement de candidates et candidats pour combler des postes pendant la période estivale.

Mandat :

Sous la responsabilité de l'employé mandaté, les titulaires des postes devront animer un groupe d'âge de 5 à 12 ans, 5 jours par semaine, durant tout l'été.

Sommaire des tâches :

Planifier et superviser des activités d'animation pour les jeunes ;

Assurer l'ordre et le bon fonctionnement du Camp de jour ;

Assurer la sécurité des jeunes participants ;

Émettre un calendrier d'activités pour la saison, un rapport quotidien et un rapport final.

Exigences :

Être âgé(e) de 16 ans ou plus et inscrit(e) aux études pour l'automne 2015 ;

Être inscrit(e) aux études collégiales ou universitaires pour l'automne 2015 au niveau technique humaine (technique d'intervention en loisirs, techniques d'éducation à l'enfance, ou une autre formation connexe ou une expérience pertinente) ;

Posséder une expérience en animation avec les jeunes ainsi qu'une formation en secourisme d'urgence ou général serait un atout ;

Avoir un bon sens de l'organisation ;

Faire preuve de maturité, d'autonomie et d'un bon jugement ;

Être disponible pour travailler jusqu'au 21 août ;

Être disponible pour une formation d'animateur (date et endroit à déterminer).

Conditions de travail :

Le salaire et les horaires de travail sont établis en fonction des postes. La période de travail s'étalera du 22 juin au 21 août, soit 9 semaines de travail incluant une semaine de préparation.

La date limite pour postuler est le **vendredi 10 avril 2015 à midi**. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, à l'attention de monsieur Nicolas Dionne, directeur général, au 280, rue Bernier, Saint-Épiphane, G0L 2X0, ou par courriel à : direction@saint-epiphane.ca. Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphane.

En raison du travail avec des mineurs, un formulaire de vérification d'antécédents judiciaires devra obligatoirement être complété.



Appel de candidatures Manœuvre saisonnier

Sommaire de l'emploi

La Municipalité de Saint-Épiphanie est à la recherche de candidatures pour combler le poste de manœuvre pour une période approximative de 12 semaines. Sous l'autorité du contremaître municipal, le titulaire du poste effectue divers travaux d'entretien des infrastructures de la Municipalité.

Description de poste

- Travaux d'entretien de tous les bâtiments municipaux (peinture, divers travaux, etc.)
- Tonte des pelouses et débroussaillage
- Entretien des aménagements paysagers incluant l'arrosage des plantes et des fleurs
- Aide aux travaux de menuiserie
- Entretien des infrastructures sportives (parc-école, terrain de balle-molle, terrain de soccer, terrain de pétanque et de croquet, piste cyclable, etc.)
- Légers travaux de voirie (pose d'asphalte, coupe de branches, etc.)
- Toute autre tâche connexe à l'emploi

Exigences du poste

Être consciencieux

Être dynamique

Démontrer un esprit d'équipe

Détenir un permis de conduire de classe 5, un atout

Traitement salarial

Salaire minimum.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées. Le masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte. À compétence égale, la Municipalité privilégiera les candidatures provenant de la Municipalité de Saint-Épiphanie.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel, aux adresses suivantes, au plus tard **le vendredi 10 avril 2015 à midi** :

Monsieur Nicolas Dionne, directeur général

Municipalité de Saint-Épiphanie

280, rue Bernier, Saint-Épiphanie (Québec) G0L 2X0

direction@saint-epiphane.ca



AVIS À TOUS LES RÉSIDENTS DU VILLAGE

Objet : Déversement d'hydrocarbure dans le réseau pluvial de la rue Gagnon

Nous vous avisons que le jeudi 12 février 2015, il y a eu un déversement d'hydrocarbure dans le réseau pluvial de la Municipalité. Cela a eu pour conséquence la présence d'odeurs incommodes pour plusieurs résidents de la rue Gagnon.

Nous tenons à rappeler à tous les résidents qu'il est strictement interdit de verser un quelconque hydrocarbure dans le réseau pluvial ou sanitaire, pour des raisons évidentes de santé publique. En outre, cet événement a nécessité l'intervention du Service incendie ainsi que celui d'Urgences environnement, sans compter les employés municipaux. Les coûts induits sont significatifs.

Nous vous recommandons de vous assurer que les siphons de vos drains de planchers soient bien remplis d'eau afin de limiter le plus possible la remontée d'odeurs désagréables, le cas échéant.

Finalement, n'hésitez pas à nous appeler au (418) 862-0052 poste 28, si vous détectez encore des odeurs inhabituelles.

La direction

AVIS À TOUTE LA POPULATION

Objet : Lieu des séances ordinaires du conseil

Nous vous avisons que le conseil municipal adoptera une résolution, à la séance du mois d'avril, pour changer le lieu de la tenue des séances ordinaires du conseil pour le reste de l'année 2015. En effet, à compter du mois de mai, les séances ordinaires du conseil auront lieu à l'église de Saint-Épiphanie.

Objet : Résidus de creusage de fossés

Nous vous rappelons qu'il est possible d'obtenir un formulaire au bureau municipal pour la livraison de résidus de creusage de fossés. La Municipalité livrera toutefois le matériel uniquement lors de ses travaux de nettoyage de fossés et en fonction de la distance la plus courte.

La direction

CHALET DES PATINEURS - CASIERS

Nous vous rappelons qu'il y a encore des casiers avec des patins et autres objets à récupérer.

Étant donné que le chalet est fermé, vous devrez venir au bureau municipal pour nous aviser des objets à récupérer et nous remettre impérativement la clé de votre casier.

Le délai accordé est le vendredi 17 avril 2015. Après cette date, la Municipalité videra les casiers et entreposera les items dans la section des objets perdus qui peuvent être empruntés gratuitement au besoin.

Lors de la prochaine saison, un dépôt de 30 \$ sera exigé pour avoir une clé et ce montant d'argent sera remis uniquement lors de la remise de la clé à l'employé désigné, à la fin de la saison.

Merci de votre collaboration.

La direction

DÉPANNEUR 4 COINS
JÉRÔME PLOURDE ET SON ÉQUIPE
POUR BIEN VOUS SERVIR!

205, rue Viger, Saint-Épiphane, Québec G0L 2X0 418 862-4872



Garage Mécanique St-Épiphane
246, rue Viger, St-Épiphane, Qc. G0L 2X0

-Mécanique générale -Antirouille -Peinture

Lave-auto 418 862-3673



**LES ENTREPRISES
SLB
PELLETIER**

Fabrication, réparation,
installation & usinage
d'équipements industriels

119 rue Viger,
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0

Tél.: (418) 862-0853
Fax : (418) 862-0862
Courriel : slbpelletier@live.ca



RBQ: 8331-9483-16

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
INC.

TRANSPORT - EXCAVATION
205, rue Marquis
Saint-Épiphane G0L 2X0

RBQ: 1189-3502-05

418 862-9091
Cellulaire : 418 860-9983

Terr: jaune, noire et mélangée, gravier, abrasif, sable filtrant, 0 2/4 tamisé et location de machinerie lourde



DONS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LES ENFANTS DE SAINT-ÉPIPHANE

Pour celles et ceux qui possèdent des équipements sportifs inutilisés et en bon état, il est possible de faire un don à la Municipalité afin que celle-ci puisse les mettre gratuitement à la disposition des enfants de Saint-Épiphane, lors des différentes activités sportives et culturelles. Pour toute information, vous pouvez joindre le bureau municipal au 418-862-0052, poste 20. Merci de votre collaboration.

SUBVENTIONS POSSIBLES POUR ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Le volet du Fonds pour l'accessibilité dans les collectivités a ouvert un appel de candidatures la semaine dernière. Ce fonds est conçu pour offrir du financement aux bénéficiaires admissibles pour la réalisation de projets visant à améliorer l'accessibilité dans les collectivités de partout au Canada, notamment __ la rénovation, le réaménagement ou la construction d'installations communautaires où des programmes et/ou des services sont offerts aux personnes handicapées __ la mise en place de technologies de l'information et des communications dans la collectivité. Ce sont des fonds que peuvent aller chercher vos organismes communautaires pour améliorer la qualité de leurs services. N'hésitez donc pas à communiquer avec eux pour les prévenir de l'appel de candidatures. La date limite pour ce faire est le 27 avril 2015. Les demandes peuvent être déposées en visitant le lien suivant : <http://www.edsc.gc.ca/fra/invalidite/fpa/collectivites.shtml>



Desjardins
Caisse populaire
de Viger

Siège social :

10, ch. Taché O, C.P. 7, St-Hubert (Qc) G0L 3L0
Tél. : 418 497-3901 - Téléc. : 418 497-2844

Affiliée au CFE du Bas-St-Laurent

Tél. : 418 863-4058

Centres de services :

- 331, rue Principale, St-Modeste (Qc) G0L 3W0
Tél. : 418 862-3754 - Téléc. : 418 862-5300
- 190, rue Viger, C.P. 40, St-Épiphane (Qc) G0L 2X0
Tél. : 418 862-4562 - Téléc. : 418 862-4671

24/24 - Guichets automatiques
www.desjardins.com
1 800 CAISSES

Sans frais : 1 888 497-3901



CAZA MARCEAU +
SOUCY BOUDREAU
AVOCATS

ME GUILLAUME GAGNON PLOURDE, LL.B.
ggplourde@cmsbavocats.com

1545 de l'Avenir, bur. 306 | Laval (Québec) H7S 2N5

T. : 514-493-4883 | 1-877-565-9655

F. : 514-493-1544

www.cmsbavocats.com

CERCLE DES FERMIÈRES

Saint-Épiphane

Suzanne Roy

Présidente

867-4194



LE GRAND RÉSEAU D'ICI

**RIVIÈRE-DU-LOUP
CLAVIGRAPHE
(1979) LTÉE**

RÉGIS BERNIER
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Tél. : 418 862-7234

Fax : 418 862-4457

C.P. 400 - 383, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Y9
info@rdclav.com

OFFRE D'EMPLOI

Le Manoir de Saint-Épiphane, résidence pour personnes âgées autonomes, offrant dix logements avec services, est à la recherche d'une

cuisinière

pour remplacement de vacances et congés.

Vous serez sur appel seulement.

Toute personne intéressée doit communiquer avec madame Rachelle Caron au (418) 862-6543.

DÉPANNEUR 4 COINS DE SAINT-ÉPIPHANE

Le propriétaire du dépanneur, M. Jérôme Plourde, tient à informer toute la population qu'il est maintenant possible de se procurer des sacs bruns spécialement conçus pour les bacs bruns, et à l'achat de ces sacs vous aurez droit à un coupon rabais de 1,00 \$.

Merci !

Action chômage Kamouraska s'indigne devant les résultats de l'étude du Syndicat des employés de Service Canada

St-Pascal, le 23 février 2015 – Action chômage Kamouraska réagit aujourd'hui à l'étude du syndicat représentant les agents de Service Canada faisant état d'une forte détresse psychologique chez ces travailleurs due aux directives du gouvernement fédéral par rapport au traitement qu'ils doivent offrir aux chômeurs. Bien qu'il ne soit pas surpris, Action chômage Kamouraska qui dessert le Bas-Saint-Laurent et la Côte-du-Sud de Québec dénonce vivement le traitement des chômeurs imposé par le gouvernement par l'entremise de ses travailleurs.

Le groupe de défense des droits des chômeurs a constaté et dénoncé dans les récentes années la détérioration constante des services offerts aux chômeurs : information erronée ou difficilement compréhensible, délais interminables, assistance quasi inexistante, processus grandement déshumanisé, temps d'attente inacceptable à la ligne téléphonique, etc. Cependant, il n'était pas officiellement connu qu'il s'agissait là de directives gouvernementales demandant aux agents de « tout mettre en œuvre pour décourager les travailleurs sans emploi de réclamer des prestations »¹.

« Déjà qu'avec la récente réforme de l'assurance-emploi le gouvernement conservateur a restreint considérablement le droit des chômeurs et chômeuses à des prestations par sa définition d'emploi convenable et par la création du Tribunal de la sécurité sociale, en plus il utilise ses employés pour miner encore davantage le droit à des prestations. C'est scandaleux!» s'indigne Alain Lagacé.

Bien que Action chômage Kamouraska déplore totalement la violence faite à l'endroit des agents de Service Canada par les chômeurs révélée par l'étude, son président, Vincent Couture, est néanmoins en mesure de comprendre ce qui peut pousser les chômeurs à en venir à ce point : « Déjà que de perdre son emploi est un événement extrêmement difficile et stressant, ne pas être en mesure d'obtenir dans un délai raisonnable de l'information à savoir si on aura ou non droit à des prestations pour survivre, c'est la goutte de trop qui fait déborder le vase ».

Action chômage Kamouraska tient à affirmer sa solidarité avec les agents de Service Canada et exhorte le gouvernement conservateur de remédier à cette situation en rétablissant un accès véritable à des services de qualité et à une protection adéquate pour les chômeurs.

¹Marco Fortier, « Assurance-Emploi. Les agents du chômage révoltés par la réforme », *Le Devoir*, 11 février 2015.

FORMATION LE RÉFLEXE AÎNÉ

Cet hiver, l'URLS du Bas-Saint-Laurent vous offre la possibilité de suivre une formation qui vous permettra de développer *le réflexe aîné*.



Offerte par UMANO - stratégies conseils, qui offre des services qui mettent en lumière le rôle primordial des attitudes, elle s'adresse à tous ceux qui offrent directement ou indirectement des services aux aînés de leur communauté.

« **Le réflexe aîné : comprendre pour mieux servir** » est une formation qui permettra de développer une vision commune qui allie savoir-faire et savoir-être dans la prestation des services auprès des personnes aînées. Elle outille de façon concrète le personnel qui côtoie une clientèle aînée afin d'humaniser et d'adapter les services tout en misant sur la collaboration et le travail d'équipe.

La formation sera offerte deux fois dans la région, soit à Rivière-du-Loup et Mont-Joli.

L'URLS vous offre **gratuitement** cette formation, mais le nombre de places est limité, faites vite!

RIVIÈRE-DU-LOUP

31 mars 2015

13 h 30 à 16 h

Maison de la culture

67, rue du Rocher, 2^e étage

MONT-JOLI

1^{er} avril 2015

9 h 30 à 12 h

Salle Saint-Jean-Baptiste

251, avenue du Sanatorium

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 MARS 2015

Pour inscription, complétez le formulaire et retournez le tout à :

Madame Lucie Ouellet

URLS du Bas-Saint-Laurent

38, rue Saint-Germain Est, bureau 304

Rimouski (Québec) G5L 1A2

info@urls-bsl.qc.ca



Centre de santé et de services sociaux
de Rivière-du-Loup

**Association régionale pour l'entourage de la personne atteinte
d'un trouble majeur de santé mentale**

La mission de l'organisme, La Lueur de l'Espoir du Bas-Saint-Laurent, est de soutenir, par différents services (rencontres individuelles et de groupes), l'entourage (parents, frères et sœurs, enfants, amis et collègues de travail) d'une personne ayant une problématique en santé mentale. Nous couvrons les 8 MRC du Bas-Saint-Laurent.

Nous offrons aussi, en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de Rivière-du-Loup, des séances d'informations pour les parents d'enfants ayant un diagnostic de TDAH. Pour la MRC de Rivière-du-Loup, les rencontres seront **les mercredis 01 et 08 avril 2015, ainsi que le lundi 13 avril 2015**. Pour informations, contacter nous au point de services de Rivière-du-Loup.

Consultations gratuites et confidentielles.

N'hésitez pas à communiquer avec nous !

Bureau régional (Rimouski)

418 725-2544 ou 1 877 725-2544 (sans frais)

Point de services de Rivière-du-Loup

418 863-4689

Site web : www.lueurespoirbsl.org

ATELIERS D'INFORMATION SUR LE TDAH

Pour les parents ayant un enfant avec un Trouble de Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité.

Quand ? Les mercredis 1^{er} et 8 avril 2015 et le lundi 13 avril 2015.

Où ? À Rivière-du-Loup

À quelle heure ? De 19h à 21h

Les Diabétiques – Amis du KRTB

Connaissez-vous *Les Diabétiques - Amis du KRTB* ? Cet organisme sans but lucratif existe pourtant depuis le 30 novembre 1989 !

Sa mission consiste à : « Informer ses membres (éducation de la maladie et autres), sensibiliser par tous les moyens possibles à la prise en charge de saines habitudes de vie et prévenir par une attitude pédagogique visant à outiller les gens aux prises avec la maladie. » Divers programmes opérationnels sont mis de l'avant afin de « promouvoir l'amélioration des conditions socio-économiques et physiques des diabétiques du KRTB par le regroupement et la prise en charge de ceux-ci. Des conférences sont organisées, des vidéos, volumes et autres activités sont mis à la disposition des membres. »

Attention ! À ne pas confondre !

Il est important de ne pas confondre cet organisme de chez nous avec *Entraide Diabétique du Québec*. *Les Diabétiques - Amis du KRTB* fait la cueillette de vêtements et articles divers (même des meubles), et ce, sur tout le territoire du KRTB. Tous les profits réalisés suite aux activités qui en découlent sont réinvestis au KRTB, pour les gens d'ici.

Saviez-vous que *Les Diabétiques-Amis du KRTB* ont la plus forte prévalence (nombre de cas de maladie enregistré dans une population déterminée) au Québec ? La prévalence dans tout le Québec est de 4.7 alors qu'elle est de 7.9 au KRTB ! Voilà pourquoi il est important de faire en sorte que les articles que vous n'utilisez plus puissent contribuer à améliorer la qualité de vie des gens d'ici qui combattent le diabète et participer à la prévention de cette maladie.

Cueillette

Un simple coup de fil et vous serez informé du moment où la cueillette pourra être effectuée chez vous. Communiquez au 418 862-7428.

DES NOUVELLES DE VOTRE FABRIQUE DE SAINT-ÉPIPHANE

C'est confirmé ! Nous recevons bientôt une subvention fédérale du programme «Nouveaux horizons pour les aînés», au montant de 25 000 \$, pour la réalisation de notre projet d'installation du nouveau système de chauffage aux granules de l'église.

Avec ce que nous avons déjà en caisse de vos dons pour ce projet, nous sommes rendus à près de 45 000 \$ d'accumulés. Il nous reste plus qu'à savoir combien le gouvernement provincial est en mesure de nous subventionner. Nous le saurons éventuellement au début d'avril 2015...

Un souper «cabane à sucre» aura lieu samedi le 18 avril 2015 à 18h00, à l'église de Saint-Épiphane. Le coût pour ce repas, incluant un vin d'honneur, sera de 15 \$ pour les 13 ans et plus, 7 \$ pour les 5 à 12 ans et gratuit pour les 0 à 4 ans. Des billets seront en vente sous peu. Pour plus d'informations et/ou achat de billets, veuillez communiquer avec Mme Marthe Lemieux au 418-862-5788 ou avec M. Berthier Lebel au 418-862-9095.

Merci et bienvenue !

À la suite du regroupement de la Caisse populaire Desjardins de Viger et la Caisse populaire Desjardins Du Parc et Villeray, le 1^{er} janvier 2015.

La « **Caisse Desjardins de Viger et Villeray** » est fière de vous présenter officiellement son nouveau conseil d'administration ainsi que son comité de vérification.



Patrick Côté
Président



Josée Guay
Vice-Présidente



Michel Rioux
Secrétaire

Les dirigeants sont :

Mme Mariette Beaulieu

M. Aurèle Caron

Mme Johanne Charron

Mme Marie-Claude Harton

M. Béatrix Morin

Mme Lorianne Pettigrew

M. Bobby Tardif (dirigeant – Stagiaire)

M. Gilbert Bourgoïn

M. Yves-Marie Castonguay

Mme Stéphanie Desjardins

Mme Catherine Lalanne

M. Jean-Pierre Ouellet

M. Edouard Soucy

COMITÉ DE VÉRIFICATION

NOM	TITRE
Édouard Soucy	Président
Marie-Claude Harton	Secrétaire
Aurèle Caron	Administrateur

LA PAGE SANTÉ

Le travail du pharmacien ne se résume pas à compter des pilules... Voici des témoignages qui en disent long...

Témoignage #1 : Une femme souffrant d'arthrite sévère demande à me consulter. Elle prend de la cortisone pour résoudre ses crises d'arthrite. Elle allait bien depuis quelque temps donc la dose de cortisone était diminuée graduellement. Suite à la récente diminution, elle a des douleurs très importantes qui la gardent au lit. Elle est incapable de faire quoi que ce soit tellement la douleur est intense. J'ai donc contacté son médecin et la dose a été augmentée à ce qu'elle prenait avant jusqu'à ce qu'elle soit revue par son médecin. Elle est passée à la pharmacie quelques jours plus tard pour me dire que ses douleurs s'étaient atténuées et qu'elle avait repris ses activités.

Témoignage #2 : Une femme souffrant d'ostéoporose vient renouveler ses médicaments à la pharmacie. En analysant son dossier, je remarque que son renouvellement de calcium est dû, mais qu'elle n'a pas demandé à le recevoir aujourd'hui. En discutant avec elle, elle me dit qu'elle prend rarement son calcium car à chaque fois qu'elle le prend, elle a des problèmes de digestion et qu'elle devient constipée. Elle sait que le calcium est important pour elle en raison de son ostéoporose, mais elle ne se sent pas bien à chaque fois qu'elle le prend. Je lui ai donc fait essayer une autre sorte de calcium plus facile à digérer. Deux semaines plus tard, je la contacte et elle me dit que cela va beaucoup mieux avec ce nouveau calcium et qu'elle est maintenant capable de le prendre à chaque jour.

Témoignage #3 : Un homme apprend qu'il a le cancer et doit commencer une chimiothérapie. Cela consiste en des comprimés qu'il doit prendre par la bouche à chaque jour. Il est plutôt anxieux face aux différents effets indésirables de ce médicament. J'ai donc pris le temps de bien lui expliquer et je lui ai dit ce qu'il devait surveiller pendant son traitement. J'ai donc effectué un suivi avec lui à chaque semaine au début de son traitement pour m'assurer que tout se passait bien. Il a apprécié ce suivi et cela a permis de le rassurer face à son traitement.

Votre santé nous tient à cœur et le pharmacien occupe une place importante dans le bien-être des gens. Avec l'adoption de la loi 28, ces actions et ces témoignages seront impossibles à gérer et ce sont les plus malades qui seront les plus touchés!



Les pharmaciens au cœur de votre région

Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--

LA PAGE SANTÉ

Le mois de mars est le mois de la nutrition. Dans cet article, il sera question de deux nutriments pour lesquels nous recevons souvent des questions à la pharmacie, le calcium et la vitamine D. Il sera aussi question d'ostéoporose, une maladie qui implique ces deux nutriments et qui peut avoir des conséquences graves et insoupçonnées.

Le calcium est un minéral essentiel à la formation des dents et des os, ce fait est bien connu. Le squelette contient même jusqu'à 99% de tout le calcium disponible dans le corps humain! Mais bien d'autres cellules ont également besoin de calcium pour fonctionner : le calcium sert en effet à normaliser les battements du cœur, à régulariser la pression sanguine, à contracter et à relaxer les muscles, à faciliter la cicatrisation des plaies, entres autres. Un apport adéquat de calcium est important tout au long de la vie, que ce soit lors de la petite enfance ou lors de l'âge adulte. Les produits laitiers et leurs substituts constituent d'excellentes sources de calcium. Les poissons en conserve (ex. : saumon, sardines) en sont également de bonnes sources, à condition toutefois de manger les arrêtes! Les légumes verts feuillus, comme le brocoli, le chou et les épinards, en fournissent aussi, mais en moins grandes quantités. Finalement, le calcium des légumineuses, noix et graines est moins bien absorbé par l'intestin que celui des produits laitiers. Nous avons à la pharmacie différentes références pour informer les patients des sources de calcium, des portions recommandées, de même que des apports nutritionnels recommandés selon l'âge.

La vitamine D joue plusieurs rôles au sein de l'organisme. Même si ses principales fonctions concernent la santé osseuse et la prévention de l'ostéoporose, en permettant l'absorption du calcium et du phosphore, la vitamine D peut réduire d'autres risques pour la santé tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète et les troubles du systèmes immunitaires. La principale source de vitamine D est l'exposition au soleil, c'est pourquoi cette vitamine est surnommée « la vitamine soleil ». Sous l'effet des rayons UVB, il y a production de vitamine D à la surface de la peau. Par contre, plusieurs facteurs peuvent affecter la production cutanée de vitamine D, comme l'âge, la pigmentation de la peau, l'usage d'écrans solaires, l'heure de la journée, le temps de l'année et la latitude. De plus, les sources alimentaires sont limitées : on retrouve de la vitamine D dans les poissons gras, certaines huiles de foie de poisson, les œufs de poules ayant ingérées de la vitamine D. En conséquence, la population dépend largement de l'enrichissement des aliments comme le lait, les boissons de soya, la margarine, et de l'usage de suppléments pour satisfaire les besoins en vitamine D. Les recommandations concernant les apports nutritionnels recommandés varient selon l'âge et nous avons également en succursales de la documentation pour les patients à ce sujet. Les pharmaciens de vos quatre pharmacies Lépiciier et Miousse peuvent discuter avec vous de vos besoins personnels en suppléments de calcium et de vitamine D.

Finalement, un petit mot sur l'ostéoporose. L'ostéoporose est une maladie qui cause l'amincissement et la fragilisation des os, ce qui augmente le risque de fractures. On l'appelle souvent « la maladie silencieuse », car la perte osseuse survient sans symptôme jusqu'à ce qu'une fracture survienne. On ne peut guérir l'ostéoporose, seulement la traiter avec des médicaments, d'où l'importance de maintenir la santé des os tout au long de la vie en consommant suffisamment de calcium et de vitamine D (soit dans l'alimentation, soit en suppléments), en s'adonnant régulièrement à des activités physiques de mise en charge, en évitant de fumer et en évitant de consommer des quantités excessives d'alcool et de café.

N'hésitez pas à venir consulter votre pharmacien pour plus d'informations sur le sujet!

Catherine Côté, pharmacienne



Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ

PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.

	197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0	418 963-3306 418 497-3925 418 898-3111 418 867-3569
---	--	--



100 ANS ÇA SE COLORE

Pour souligner le 100^e anniversaire de fondation des Cercles de Fermières, tous les Cercles du Québec ont été invités à préparer la « Route du tricot graffiti ». Cette route définira tous les endroits qui auront un tricot graffiti exposé. Dans 650 municipalités du Québec, les CFQ exposeront leurs réalisations et coloreront le paysage afin de fêter leurs 100 ans d'existence.

Le tricot graffiti est l'art du tricot pour recouvrir le mobilier urbain tel un arbre, un banc public, un mur ou une sculpture, soit dans des parcs, des places ou des jardins publics.

Le 9 février dernier, des membres Fermières se sont rendues au Manoir de Saint-Épiphane et ont réalisé, avec la généreuse participation de quatre résidentes, des carrés de tricot qui serviront à réaliser leur projet « graffiti ». Celui-ci sera installé sur deux arbres, devant le Manoir, entre le 6 et le 17 avril prochain, selon la météo. Nous invitons la population à venir admirer cette œuvre originale tout au long de la prochaine année.

De plus, lors de notre exposition locale, qui aura lieu le mercredi 3 juin 2015 à l'intérieur de notre église paroissiale, une « section Centenaire » permettra aux personnes présentes de pouvoir admirer de belles pièces anciennes réalisées par des artisanes au cours des dernières générations.

Bienvenue à toutes et à tous !



Connaissez — vous **le Service d'information aux aînés?**

C'est un service d'information centralisé et informatisé pour informer les personnes âgées et leurs proches de la MRC de Rivière-du-Loup sur tous les sujets qui touchent la vie quotidienne au niveau gouvernemental, communautaire et municipal. Le guide des services, mis en ligne à l'adresse www.servicespouraines.com est un outil de référence et fait l'inventaire des services disponibles dans notre région en vulgarisant l'information tant au niveau des crédits d'impôts, des services de santé, des activités de loisirs et plus.

Ce service a pour but d'améliorer l'accessibilité à l'information, la bonifier et de mettre en place des moyens afin que celle-ci soit à jour et coordonnée avec les autres services et organismes. En plus de répondre à un besoin criant, il contribue au mieux-être des aînés et favorise leur participation active dans notre communauté.

Le service dispose d'une agente d'information afin de fournir de l'information ainsi que pour faciliter son repérage et sa compréhension, soit par téléphone, en personne, par courriel ou en présentation de groupe. Cette dernière est également disponible pour de l'accompagnement individuel afin d'améliorer l'accessibilité aux services en aidant la personne dans ses démarches.

Si vous avez des questionnements sur tous les sujets concernant les personnes âgées et les services disponibles, n'hésitez pas à communiquer avec l'agente d'information au 418 867-8011.

Source : Anne Packwood
Agente d'information aux aînés
Centre d'action bénévole des Seigneuries



Feu de forêt

BULLETIN D'INFORMATION SÉCURITÉ INCENDIE



LES FEUX DE CHEMINÉE

Bien que dans certaines municipalités le ramonage des cheminées soit obligatoire et que les appareils de chauffage sont de plus en plus efficaces, il y a encore trop de feux de cheminée.

Voici donc quelques conseils pour vous permettre de passer un hiver au chaud en toute sécurité.

Si vous entendez un grondement dans votre cheminée ou si vous croyez qu'il y a un feu dans celle-ci, n'hésitez pas à composer le 9-1-1 et à évacuer la maison. Un feu de cheminée peut rapidement dégénérer et se transformer en feu de résidence.

Pour ceux qui utilisent le chauffage solide, il faut prendre les précautions qui s'imposent et vérifier l'état intérieur de la cheminée. Une accumulation de dépôts de crésote sur les parois de la cheminée d'aussi peu que l'épaisseur d'une feuille de papier peut représenter un danger pour l'incendie. Toute cheminée sur laquelle est raccordée un appareil producteur de chaleur alimenté par un combustible solide ou liquide, doit être ramonée aussi souvent que le justifie son utilisation, mais au moins une (1) fois par année ou selon les recommandations du fabricant.

Il existe des ensembles de ramonage que l'on peut acheter en quincaillerie pour faire le travail soi-même. Nous vous conseillons cependant de faire affaire avec des ramoneurs professionnels. Si vous avez changé votre poêle à combustion lente ou votre foyer récemment, assurez-vous que la cheminée existante convient toujours.

Vous devriez également vous munir d'un avertisseur de monoxyde de carbone et d'un extincteur d'une côte minimale de 2A-10B-C.

Lorsque vous disposez des cendres vous devez le faire dans un réceptacle muni d'un couvercle, le tout incombustible et s'il repose sur un sol combustible, il doit être muni de pattes d'au moins 50 mm de hauteur. Ce récipient doit être entreposé à l'extérieur.

Important : N'utilisez jamais un contenant combustible (chaudière de plastique, boîte de carton, etc.) pour entreposer vos cendres, même si elles ne semblent plus chaudes, elles peuvent l'être suffisamment pour déclencher un incendie.

Si vous avez des questions au sujet de la conformité de votre installation de chauffage, vous pouvez contacter le service de prévention des incendies de la MRC de Rivière-du-Loup ou le service de sécurité in-



Christian Chénard-Guay # 122, Coordonnateur en sécurité incendie - Chef à la prévention
Téléphone : (418) 867-2485 poste 241, courriel : christian.chenard-guay@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

Christian Provencher, Préventionniste à la sécurité incendie, Téléphone : (418) 867-2205 poste 302,
courriel : christian.provencher@mrc-riviere-du-loup.qc.ca



Atelier sur les semis

Découvrez comment faire vos semis à la maison

Faire ses semis à la maison demande de développer un savoir et d'affiner son sens de l'observation. Bien faire ses semis permet de mieux comprendre le développement de la plante en suivant sa croissance tout au long de son processus.

Venez prendre part à cet atelier pour connaître différents trucs et astuces pour avoir des semis en santé. Un temps de discussion et de pratique permettra aux personnes présentes d'échanger en plus de faire quelques semis.

Le lundi 6 avril à 19h00

À la bibliothèque de Saint-Épiphane

216, rue du couvent

Animation des jardins communautaires et collectifs

Cynthia Houde

lesjardinsmrc-rdl@hotmail.com

(418) 867-5885 poste 102



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Félicitations à tous les élèves de l'école Notre-Dame-du-Sourire de 1^{ère} et 2^e année de Mme Sylvie Pelletier et 2^e et 3^e année de Mme Isabelle Gosselin et merci pour la belle collaboration des professeurs. Les élèves font du bon travail et sont toujours prêts à répondre à l'appel de la bibliothèque, merci pour votre implication.

Au sujet du concours du club de lecture, une invitation fut lancée à tous les jeunes de notre communauté pour participer à un concours dont le sujet était « Ma planète idéale », ils ont participé en réalisant des dessins et des descriptions de la planète choisie par l'enfant.

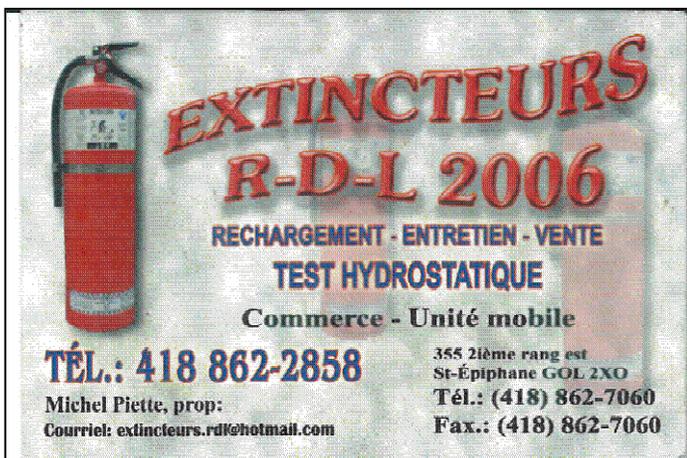
Parmi tous les dessins qui ont été envoyés au Réseau des bibliothèques, une gagnante de Saint-Épiphanie a été choisie, il s'agit de Rose Lebel, élève de 2^e année et fille de M. et Mme Denis Lebel. La C.R.S.B.P. lui a remis un superbe Atlas de l'espace car son dessin et sa description de sa planète furent choisis parmi 920 petits chef-d'œuvres. Bravo à Rose ! Et félicitations à tous les autres amis qui ont participé !

Dès la fin de l'école, en juin 2015, les inscriptions au club de lecture pour tous les enfants, se tiendront à la bibliothèque de Saint-Épiphanie. C'est à suivre...Bienvenue à tous les jeunes !

Nous invitons toute la population à venir nous rencontrer à la bibliothèque, à tous les jeudis de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30, sans exception, même lors des jours de vacances.

Joyeuses Pâques à tous et à toutes !

Jacqueline Jalbert, responsable et le Comité des bénévoles de la bibliothèque.



**EXTINCTEURS
R-D-L 2006**
RECHARGEMENT - ENTRETIEN - VENTE
TEST HYDROSTATIQUE
Commerce - Unité mobile

TÉL.: 418 862-2858
Michel Piette, prop:
Courriel: extincteurs.rd@hotmai.com

355 2ième rang est
St-Épiphanie GOL 2X0
Tél.: (418) 862-7060
Fax.: (418) 862-7060



**PTF
CONSTRUCTION**
CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphanie (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télé. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment
R.B.Q. : 5665-7307-01



**MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée**

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5
TÉL. : 418 862-2668 • TÉLÉC. : 418 862-0939
info@m-a-rioux.qc.ca • www.m-a-rioux.qc.ca



**NOUVEAU
DÉVELOPPEMENT
à Saint-Épiphanie**

S'unit pour prospérer

**Faites-nous confiance
pour la construction de
votre future habitation!**

**Prix des terrains
plus qu'avantageux !
Multiples incitatifs municipaux**

Rue Caillouette
Superficie des terrains:
+/- 10 000 pi² (830 m²)
Largeur (façade):
80 pi (24,4m)

VENDU PHASE 1 2012
PHASE 2
PHASE 3

Rue Siros
École
Rue Caillouette

N

TU ES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?

TAUX DE PLACEMENT DE 96%

✓ **CROIS-Y**

Viens nous rencontrer, nous pouvons t'aider!



61, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup • www.clubkrtb.org

101R43-11

96% de nos membres ont trouvé l'emploi désiré à l'intérieur de 4, 3 semaines.

Le Club emploi-carrière offre des services efficaces d'aide à la recherche d'emploi. De plus, si vous avez des difficultés de transport, nous pouvons aller vous rencontrer dans votre municipalité!

N'hésitez pas à venir nous rencontrer au 61, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup ou contactez-nous au 418 867-8685.



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19



Distributeur des pièces

WWW.FREIGHTLINERRDL.COM

100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9

1 800 392-3192 • 418 862-3192



Veillez noter les dates des séances prévues par le conseil municipal pour toute l'année 2015, à 20 heures, au Chalet des patineurs, 294, rue Sirois :

- **Lundi 19 janvier 2015**
- **Lundi 9 février 2015**
- **Lundi 9 mars 2015**
- **Lundi 6 avril 2015**
- **Lundi 4 mai 2015**
- **Lundi 8 juin 2015**
- **Lundi 6 juillet 2015**
- **Lundi 10 août 2015**
- **Lundi 14 septembre 2015**
- **Lundi 5 octobre 2015**
- **Lundi 9 novembre 2015**
- **Lundi 7 décembre 2015**



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître ?

Votre association veut-elle faire connaître ses services ?

Profitez de votre journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication :

15 juin 2015.

Vos messages doivent nous parvenir avant le 10 juin.



Transports
Québec

Fier de vous représenter!

M. Jean D'Amour
Député de Rivière-du-Loup – Témiscouata

Ministre délégué aux Transports et à l'implantation de la stratégie maritime
Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent
Ministre responsable de la région de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine



François Lapointe

Député
Montmagny-L'Islet-
Kamouraska-Rivière-du-Loup



Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca

PIÈCES D'AUTO M. MICHAUD INC.

CARQUEST
PIÈCES D'AUTO

36, Taché Ouest
Saint-Hubert de Rivière-du-Loup
(Québec) G0L 3L

- Hulles Industrielles
- Hulles à moteur
- Outillage

STIHL[®]

VENTE D'APPAREILS STIHL
Tél. : **418 497-2478**
Fax. : 418 497-2903

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : **(418) 862-4326**



QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE ? Qui doit-on appeler ?



CONSEIL MUNICIPAL

418

Renald Côté, maire	862-0356
Pâquerette Thériault, conseillère siège no. 1	862-5336
Vallier Côté, conseiller siège no. 2	862-5672
Hervé Dubé, conseiller siège no. 3	862-5624
Céline D'Auteuil, conseillère no. 4	862-5988
Nathalie Pelletier, conseillère siège no. 5	867-3626
Sébastien Dubé, conseiller siège no. 6	860-4553

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Directeur général, Nicolas Dionne	862-0052, # 21
Adjointe administrative, Édith Dionne	862-0052, # 20
Trésorière-adjointe, Nadia Bérubé	862-0052, # 25
Agente de développement, Marie-Eve Ouellet	868-8685
Chef-pompier, Dany Dubé, résidence	862-2173
Chef-pompier, Dany Dubé, caserne	862-0052, # 41
Inspectrice en bâtiments et environnement	862-0052, # 25
Julie Lemieux	
Gestionnaire du réseau aqueduc/égout et Contremaître municipal, Pierre Fortin	862-0052, # 28

URGENCES (cellulaire voirie)

714-4523

HORAIRE DU

BUREAU MUNICIPAL



Lundi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Mardi	Fermé am	13h30—16 h 00
Mercredi	Fermé am	13h30—16 h 00
Jeudi	09h00-12h00	13h30—16 h 00
Vendredi	09h00-12h00	Fermé pm

BÂTIMENTS MUNICIPAUX

418

Caserne pompiers	862-0052, # 41
Bibliothèque	862-0052, # 45
Bureau municipal	862-0052
Centre des loisirs	
Centre d'accès Internet	862-0052, # 20
Chalet des patineurs	862-0052, # 46
Garage municipal	872-0052, # 28
OMH de St-Épiphane	867-3444
Maison des jeunes	862-7085

URGENCE

Police (centrale)	310-4141
Police (poste RDL)	862-6303
Service Incendie	911
Ambulance	867-4411
CLSC	868-2572
Info-Santé	1-800-720-2572
Sécurité civile	862-1920



Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprises. Ces articles nous arrivent parfois en format pdf donc il est impossible d'y faire des modifications.



Merci de votre indulgence !

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

L'ÉPIPHANOIS



est publié à tous les trois mois et distribué en 380 copies.

Rédaction et mise en page :

Nicolas Dionne et Édith Dionne